

Saint-Maur-des-Fossés (Val de Marne)

Le nouvel orgue de Saint-François de Sales

Par Thierry CORREARD, organiste à Saint-François de Sales

Grâce à la générosité de quelques personnes, la paroisse Saint-François de Sales à Saint-Maur-des-Fossés a mis en œuvre un plan de rénovation de son édifice. Le nettoyage des revêtements intérieurs, la restauration de la fresque du chœur et de plusieurs vitraux ont été effectués. Dans le cadre de ce programme, la question de la réhabilitation de l'orgue de tribune muet depuis près d'une quarantaine d'années avait été posée. Un groupe de travail associant responsables et organistes de la paroisse, mis en place au début 2015, a étudié toutes les hypothèses envisageables, en particulier celle de sa restauration ou de son remplacement en fonction des ressources financières disponibles.

Un peu d'histoire

L'ancien orgue de tribune fut construit en 1914 par la manufacture d'orgues allemande Voit & Söhne de Durlach (Allemagne) et initialement installé dans une institution religieuse de Paris. Cet instrument d'esthétique romantique allemande possédait des transmissions entièrement pneumatiques, 16 jeux réels sur deux claviers et un pédalier.



Buffet de l'ancien orgue de St-François de Sales
(Photo Th. Correard)

En 1937, la paroisse Saint-François de Sales ne possédant pas d'orgue en fait l'acquisition pour l'installer sur la tribune de l'église. Une plaque précisait que l'orgue avait été béni le 20 janvier 1938. La hauteur de la tribune étant assez réduite, l'instrument plus élevé à l'origine devra être rabaissé pour en permettre son installation. Une transformation qui se traduira notamment par la suppression de son soubassement et le déport des éléments s'y trouvant (soufflerie et réservoir primaire) dans un local annexe à la tribune, à l'intérieur du clocher. Cette importante reconfiguration de l'orgue ne sera pas entièrement effectuée dans les règles de l'art, ce qui le fragilisera.

Dans la deuxième moitié des années 1970, l'instrument est sujet à de nombreux dysfonctionnements et montre de sérieux signes de fatigue. Une restauration complète s'impose et plusieurs devis seront alors demandés. Cependant faute de trésorerie suffisante, l'instrument étant propriété de la paroisse, la restauration sera repoussée. Au début des années 1980, la foudre s'abattant sur le clocher endommage gravement le système d'alimentation électrique du moteur de soufflerie. Pour des raisons de sécurité celui-ci est alors débranché, condamnant l'orgue de tribune au silence.

Au cours de 2015, l'orgue de tribune est expertisé en vue d'une éventuelle restauration. Une estimation rapide des coûts de travaux fait état d'une somme d'au moins 150 000 € pour le réhabiliter. Bien que de caractéristiques intéressantes, cet orgue d'esthétique sonore typée et plus particulièrement adaptée au répertoire du XIXème siècle offre des possibilités musicales limitées. De plus, des contraintes liées à sa mécanique ne permettent pas d'envisager une amélioration suffisante de ses performances et de son esthétique musicale à un coût accessible. Ce constat conduit le groupe de travail à envisager sa cession pour une somme symbolique, à charge au futur propriétaire de lui offrir une nouvelle vie. Le choix retenu est l'acquisition d'un nouvel orgue à tuyaux plus récent et aux possibilités musicales plus étendues. Grâce au marché de l'occasion, un nouvel instrument est identifié qui répond à ces critères et dont les coûts d'achat et d'installation s'avèrent moins élevés.

L'orgue « Colette »

La tribune ayant été nettoyée et assainie, un nouvel instrument provenant de l'église du Bourg d'Oisans (Isère), acquis par la paroisse, y est installé. Cet orgue, construit par la manufacture d'orgues Gonzalez dans les années 1980, fut initialement à destiné Colette Oudet, organiste co-titulaire à la cathédrale de Besançon qui l'utilisait à son domicile comme instrument de travail. Il sera ré-harmonisé et agrandi entre les années 1995 et 1998 par l'adjonction d'un 3ème clavier de Positif de 5 jeux par la manufacture alsacienne Kern avant d'être transféré à l'église Saint Laurent de Bourg d'Oisans.

Afin d'être installé sur la tribune de Saint- François de Sales, le nouvel orgue a été confié aux bons soins du facteur Jacques Nonnet de la manufacture Giroud pour lui apporter quelques améliorations, le doter d'un buffet et l'adapter à la configuration de sa nouvelle tribune. A cette occasion, la composition de l'instrument est complétée par 3 jeux d'anches (Bombarde, Trompette et Clairon) accessibles au Grand-Orgue et/ou à la pédale. D'esthétique néo- classique, cet orgue propose 27 jeux sur 3 claviers et un pédalier ainsi qu'une transmission mécanique. Il offre une palette sonore suffisante pour permettre d'aborder un large répertoire, allant de la musique ancienne et baroque, jusqu'à la musique contemporaine.

Le nouvel orgue de Saint-François de Sales a été béni par Mgr Santier, évêque de Créteil, le dimanche 20 octobre 2019 et inauguré le même jour par les organistes Eric Lebrun et Marie-Ange Leurent, ainsi que les trois organistes de la paroisse : Stéphanie Bigand, Thierry Correard et Jacques Puibaraud.



(Photo : Paroisse)